

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2017-10-20x-01295 Référence de la demande : n°2017-01295-051-001

Dénomination du projet : Programme européen Salamander

Lieu des opérations : France Métropolitaine

Bénéficiaire : MIAUD Claude, POULAIN Marie

MOTIVATION ou CONDITIONS

- Avant favorable aux conditions émises par le DREAL :
- identification des personnes réalisant les prélèvements dans la nature ;
 - transport des animaux morts en mailles pour les personnes habilitées
 - identification des sites de stockage des cadavres .

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire :

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le :

19 octobre 2017

Signature:

